



Le Groupe NORIAP



Les chiffres clés

- Siège social situé à Boves
- 1,5 Millions tonnes de collecte (céréales et oléo-protéagineux)
- 5 départements (Somme, Oise, Nord-Pas-de-Calais, Seine-Maritime)
- 4 branches : productions végétales, productions animales, machinisme et espaces verts
- Nombreuses certifications





PARTENAIRES

















<u>Président du C.A.</u> Jean-François GAFFET

Directeur Général

Damien FRANCOIS



Siège social

Pôle Jules Verne Secteur 2 Boulevard Michel Strogoff BP 20022 – 80440 BOVES Tél. 03 22 50 44 44 - Fax 03 22 50 44 00

L'ORGANISATION NORIAP







CAUX

LA QUALITÉ : UNE CULTURE D'ENTREPRISE

Les certifications

Noriap est certifié	AFNOR CERTIFICATION	Bipea	CSA - GTP	Agrément vétérinaire	2RS vs	AB AGRICULTURE BIOLOGIOUE	Certiphyto	ISO 50001 BUREAU VERITAS Certification	
Depuis:	1997	2001	2004	2009	2011	2012	2013	2016	

BIPEA: Agrément du labo au syndicat de Paris (Add. I et II + W)

CSA-GTP: Charte Sécurité alimentaire

Qualimat: Préservation de la qualité des matières premières pendant le transport

Agrément vétérinaire: Distribution de médicaments vétérinaires

02/02/2021

Schéma 2BSvs : Certifier la durabilité de la biomasse utilisée comme matière première

Agriculture Bio : 9 sites de collecte , 1 site de stockage, 1 site de séchage :

Certiphyto: Agrément pour la vente, le conseil et la distribution de produits phytos

ISO 50 001: Système de management de l'énergie ISO 50 001: 25 sites certifiés + le siège social



Mise en place du HVE



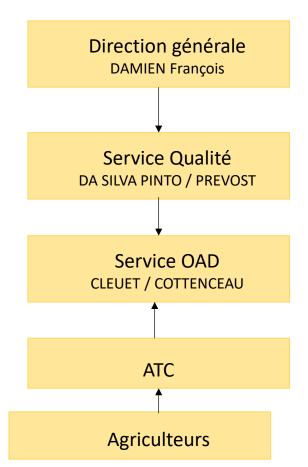
Pourquoi le HVE chez NORIAP?

- Plusieurs dossiers de certifications céréales oléo protéagineux et démarches d'audit déjà bien présentes
- Demandes de nos agriculteurs (filière, certains marchés...)
- Apporter de la Valeur Ajoutée
- Demande croissante de la profession
- Pression sociétale
- Durabilité de l'agriculture
- Volonté gouvernementale Verdissement PAC



Organisation interne

- Démarrage novembre 2019...
- Choix du collectif
- Appui du service QSE (Qualité, sécurité, environnement)
- Création d'une équipe d'auditeurs internes pour le HVE
- 1^{er} Audit février 2021



Qui?

Quoi?

Porteur de la démarche

Rédaction des procédures

Pré-audits / synthèse / réunions

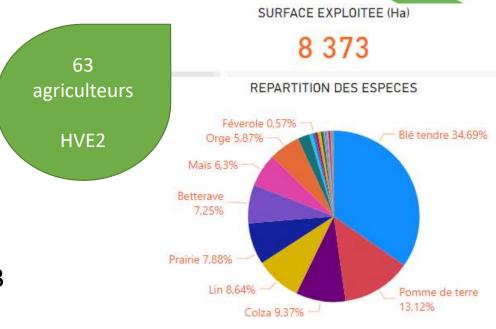
Identification des agriculteurs

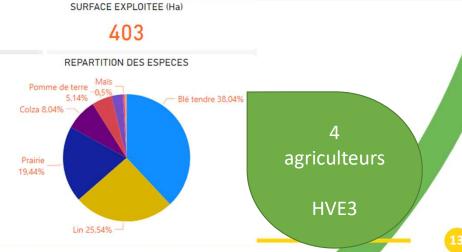
Besoins d'accompagnement



Certification HVE

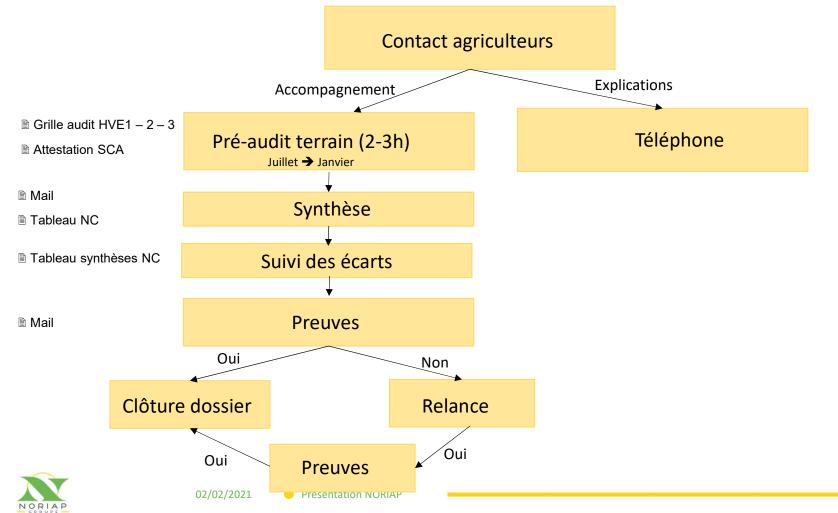
- Audits internes chez les agriculteurs :
 - Bilan conditionnalité
 - Visite et discours pour le niveau 2
 - Calcul des indicateurs pour le niveau 3
- Principales remarques des agriculteurs
 - Quelle valorisation du niveau 2 et le niveau 3?







Procédures – audit initial



Procédure de pré-audits

- Prise de contact
- Rdv sur l'exploitation → CE 1 /CE 2 / HVE
 - → explication des NC
- 🕨 <u>Retour par mail</u> 📱
 - tableau

_				Réponses			no		Réponse %
items	items	Nb de questions	Conforme	NC Majeure	NC Mineure	Non applicable	situati	Conforme	Non Conforme
1	INTRODUCTION	1	0	0	0	1		0	100
2	BIODIVERSITE	5	4	0	0	1		80	20
3	STRATEGIE PHYTOSANITAIRE	5	4	0	1	0	×	80	20
4	OPTIMISER LA GESTION DE LA FERTILISATION	12	10	0	1	1	×	83	17
5	GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU	5	0	0	0	5		0	100
	Global	28	18	0	2	8		49	51

CERTIFICATION ENVIRONNEMENTALE NIVEAU 2		ACQUIs
CERTIFICATION ENVIRONNEMENTALE NIVEAU 2	×	NON ACQUIS mineur

Commentaires:

02/02/2

Les Non conformités majeures sont une non satisfaction d'un point de contrôle. Les actions correctives doivent etre réalisées dans les 3 mois suivant l'audit. Les Non conformités mineures sont une satisfaction partielle d'un point de contrôle. Les actions correctives doivent etre réalisées dans les 18 mois suivant l'audit.

Ecarts mineurs ==> dans le cahier enregistrement phyto il manque les cibles

a regarder pour l'estimation de la quantité d'effluents produite annuellement sur l'exploitation et par catégories si possible sur "mes parcelles"



Réunions informations

- Après audits externes → réunions informations sur les NC
- Pendant la campagne → explications / prise de rdv





